



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 avril 2021

Intervention de **Christine NOBLET**

Délibération 22 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Mesdames, Messieurs,

Comme évoqué précédemment, ces subventions ne sont pas abordées dans le groupe subvention auquel nous participons.

Même si ces subventions ont la particularité d'être l'élément déclencheur pour que la préfecture (donc l'Etat) contribue, il y a quand même un arbitrage à faire sur le montant. Nous demandons donc que ces subventions fassent aussi partie de la liste vue en groupe subvention.

Merci d'y donner bonne suite.



Citoyen-nés
engagé-es